

223C1492
FR0004166197-FS0717

25 septembre 2023

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

EVOLIS
(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 25 septembre 2023, la société par actions simplifiée HID Global SAS¹ (33 rue de Verdun, 92150 Suresnes) a déclaré avoir franchi directement et indirectement en hausse, le 19 septembre 2023, les seuils de 50% et 90% du capital et des droits de vote de la société EVOLIS et détenir 5 140 349 actions EVOLIS représentant 9 548 056 droits de vote, soit 98,46% du capital et 98,98% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Cedys & Co ³	4 407 707	84,43	8 815 414	91,38
HID Global SAS	732 642	14,03	732 642	7,59
Total HID Global SAS	5 140 349	98,46	9 548 056	98,98

Ce franchissement de seuils résulte (i) de l'acquisition de la totalité du capital de la société Cedys & Co par HID Global SAS¹, et (ii) d'une acquisition d'actions EVOLIS hors marché⁴.

¹ Contrôlée par la société de droit suédois Assa Abloy AB.

² Sur la base d'un capital composé de 5 220 820 actions représentant 9 646 837 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Contrôlée par la société HID Global SAS (elle-même contrôlée par la société de droit suédois Assa Abloy AB).

⁴ Cf. notamment communiqués diffusés par les sociétés Assa Abloy AB et EVOLIS le 20 septembre 2023.